

Date : 06/01/12

## Cloud : la coentreprise Andromède attend toujours son Persée



© Pascal Guittet

Comme dans le mythe, le projet Andromède est encore attaché à son rocher. Dassault Systèmes a claqué la porte, provoquant un nouveau retard pour le lancement opérationnel de ce projet de cloud computing "made in France" financé par les investissements d'avenir.

Le coup de sang de Dassault Systèmes, qui a décidé de quitter le consortium Andromède en cours de constitution, avec l'État, Orange et Thales, n'a pas entamé, au moins officiellement, la détermination des deux autres associés privés de consortium. Orange et Thales "regrettent la décision de Dassault Systèmes de se retirer du projet Andromède quelques semaines avant son démarrage opérationnel. Nous avons toujours la volonté de créer un grand acteur de l'infrastructure de cloud computing français et européen."

L'ambition d'Andromède est grande : créer une entreprise capable de rivaliser avec les Google, Amazon et autres IBM. L'État, via les investissements d'avenir, doit entrer au capital en apportant 135 millions d'euros, les trois autres partenaires à hauteur de 60 millions d'euros chacun. Malheureusement, le projet patine.

Dès septembre 2010, Thales, Orange et Dassault Systèmes s'étaient portés candidats. Il aura fallu une grosse année pour boucler les négociations, avec une date de création effective au 2 novembre 2011. Or, d'après les déclarations des partenaires, le retrait de Dassault Systèmes

## Évaluation du site

Site du magazine papier L'Usine Nouvelle. Il propose quotidiennement des articles, dossiers et l'actualité relative au domaine du bâtiment et de l'industrie.

**Cible**  
Professionnelle

**Dynamisme\*** : 48

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

est intervenu quelques semaines avant le lancement. Un départ qui n'a donc découragé personne.

Thierry Breton, PDG de la société de services Atos, a indiqué dans un entretien sur BFM Business que "si l'État souhaite que nous soyons présents, nous serons prêts à discuter. Le cloud computing est un sujet important dans tous les pays dans lesquels nous opérons. Par exemple, à Hong Kong, nous opérons en cloud computing certaines activités des autorités de Hong Kong. Je ne vois pas pourquoi nous ne le ferions pas en France."

Etrange omerta sur le projet

Reste qu'Andromède reste un sujet suffisamment brûlant pour pousser tous les acteurs à la prudence. En dehors du communiqué officiel, ni Orange, ni le cabinet du Premier ministre, ni Dassault Systèmes, ni Thales n'ont voulu aborder le sujet d'Andromède. Tout le monde est suspendu au "point d'étape" que doit réaliser Eric Besson, ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique.

La question de l'intérêt de créer un consortium avec l'État de grandes entreprises déjà engagées dans le cloud computing, aux intérêts pas forcément toujours convergents, reste posée. Pour certains, la présence étatique se justifie pourtant. Pour Claude Biton, président de CBC Développement, un éditeur de logiciels de la relation client en mode hébergé, "il est normal que l'État mette son nez dans le cloud computing, qui n'est pas uniquement une affaire privée. Il y a une dimension de sécurité du territoire. Il ne faut pas oublier que l'on ne peut pas utiliser n'importe quelle clef de chiffrement et que l'on doit déposer les clefs au ministère de l'Intérieur." De même, Claude Biton n'est pas choqué par les aides apportées par l'État, alors que son **entreprise** n'en bénéficie pas. "On trouve normal d'aider le **développement** de la fibre optique en dehors de centres urbains. Le **développement** des **datacenters** n'est pas non plus neutre vis-à-vis de l'aménagement du territoire."

D'autres initiatives en route

La société de services **Cheops Technology** n'est pas non plus concernée par les **investissements** d'avenir. "Les dossiers de demande sont très lourds à remplir, **explique** Nicolas Leroy-Fleuriot, **PDG** de **Cheops**. Il y a beaucoup de formalisme et cela demande beaucoup de temps. Nous sommes une **entreprise** de taille intermédiaire (ETI) et nous mobilisons nos forces sur notre **croissance**". **Cheops** dispose de son propre **datacenter**, à proximité de Bordeaux, et les entreprises sont de plus en plus nombreuses à demander que les données soient hébergées en **France**, avec un **contrat** de droit français. En revanche, Nicolas Leroy-Fleuriot ne voit pas de problème à utiliser des **logiciels** d'éditeurs américains.

La mise au point de logiciels français, capables de remplacer ceux de **Microsoft** ou de **VMware**, est pourtant l'ambition du projet Nuage, l'un des cinq retenus suite au premier appel à projets dans le domaine du cloud computing. Il est porté par sept PME et le laboratoire LIP6, avec la société de services Non Stop Systems en tête de file. L'objectif est de construire d'abord un démonstrateur avec un datacenter modulaire à haute efficacité énergétique, puis de commercialiser les produits au début de l'année 2014. Une cinquantaine d'emplois devraient

être créés, pour un investissement de cinq millions pour l'État et de dix millions pour les différents partenaires.

Les sommes sont modestes, "mais sans la subvention de l'État, qui vise un retour sur investissement par le versement de royalties pendant six ans, nous n'aurions pas pu monter ce projet", argumente Nicolas Aubé, président de fournisseur d'accès Celeste.

Deux projets sont menés par de grandes entreprises : la plate-forme d'ingénierie logicielle CloudForce par Orange Labs et l'infrastructure logicielle Magellan par Bull. Deux sociétés tout à fait capables de développer et d'innover sans aide de l'État, mais qui entraînent avec elles des PME.

Moins ambitieux, plus précis, les cinq projets de cloud computing sont plutôt d'ordre tactique et ont de bonnes chances de déboucher sur des produits. Mais pas de quoi faire trembler Google !